Réflexions sur le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire

Autor(en): **Barras, Jean-Marie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **96 (1967)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040285

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

QUESTIONS ET RÉPONSES

Réflexions sur le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire

A vos plumes! Je réponds à l'invitation faite par M. Victor Galley à la fin de son article intitulé «L'opinion d'un Directeur». Mais je me permettrai d'élargir un peu le débat.

1. De quel droit les mal juger?

La question du passage des enseignants de l'école primaire à l'école secondaire a suscité et suscite encore certains remous. D'aucuns jugent bien mal ceux qui fréquentent l'Université en vue d'accéder à l'enseignement secondaire. Ils prennent même pour s'exprimer leur plume la plus comminatoire. D'autres sont près de considérer leurs collègues passés à l'échelon secondaire comme des transfuges. La plupart enfin – je me plais à le penser – ne vont pas chercher si loin et si mal. Ils se réjouissent plutôt de constater que des jeunes, et des moins jeunes, animés d'une saine ambition et du désir de se perfectionner, partent à la conquête ardue de ce «brevet moyen» décrit et décrié avec des encres de diverses teintes.

Non, les maîtres secondaires naguère instituteurs ne se sont pas livrés à de machiavéliques calculs avant de décider de parfaire la formation qui leur ouvrira les portes de l'enseignement secondaire. Pourquoi les mal juger? On relève, dans toutes les autres professions, le courage de ceux qui préparent un examen supérieur tout en exerçant leur métier. Pourquoi faire exception des quelques instituteurs qui fréquentent l'Université? Ils délaissent leur classe, ont prétendu certains. Quelles preuves en ont-ils? Et en quelle qualité se permettent-ils de jouer les juges ou les censeurs? N'oublions pas, et ceci me semble important, qu'aucun dilettante, avide de trouver une situation plus tranquille, ne parviendra au terme des cours et travaux nécessaires pour se présenter aux examens.

2. Liberté chérie

Ne parlons qu'en connaissance de cause et, surtout, ne jugeons pas. N'attachons pas trop d'importance à cette «liberté chérie» que des gens

mal renseignés croient l'apanage des écoles secondaires. Expérience faite – douze ans d'enseignement primaire dans une classe mixte comptant tous les degrés et jusqu'à plus de cinquante élèves – je n'ai pas trouvé plus de liberté à l'école secondaire. Je n'en attendais d'ailleurs pas! Un horaire plus précis, la sonnette qui tinte toutes les 50 minutes, une discipline souvent plus difficile à maintenir, davantage de corrections (mais oui!), autant de responsabilités, moins d'initiatives parce que soumis à une direction et intégré à un corps professoral, et j'en passe!

Ne nous leurrons pas. A quelque degré de l'enseignement que nous soyons, il y a le maître qui accomplit sa mission d'éducateur avec sa conscience, son cœur, sa formation toujours à parfaire et son imagination. Ici ou là, des difficultés existent, différentes peut-être, mais réelles. Trêve donc de comparaisons, d'interrogations sur le sort meilleur ou pire des uns et des autres. Nous sommes tous des enseignants, attelés à une même tâche, aussi importante au bas de l'échelle qu'au sommet.

3. Les diplômes

Il est prétentieux de vouloir juger le niveau intellectuel d'un collègue dans l'enseignement et hasardeux de le cataloguer parmi les infaillibles et les omniscients parce qu'il s'est acquis un grade universitaire.

Combien de maîtres, après leur école normale (qui a tout de même de la valeur, que diable!) ont parfait leurs connaissances. Les lectures et recherches personnelles, les cours suivis, l'ouverture d'esprit, l'intelligence, l'expérience et le sens de la pédagogie ne peuvent-ils amener un maître au niveau de celui qui a suivi les cours d'une Faculté? Je vous laisse le soin de répondre.

Qu'on ne se méprenne pas sur mes intentions. Je ne veux ni minimiser l'universitaire, ni porter aux nues le self-made man. Je veux simplement dire que tout est fonction de la personnalité. Si l'autorité compétente, en pleine connaissance de cause, appelle un maître à la tête d'une classe secondaire en se basant sur le second alinéa de l'art. 27 de la loi sur l'enseignement secondaire, elle a raison. Le candidat fera certainement un bon professeur.

En conclusion

Des trois idées que j'ai voulu présenter – les instituteurs-étudiants ont d'incontestables mérites; à tous les niveaux de l'enseignement se rencontrent de réelles difficultés; la valeur de l'enseignant dépend beaucoup de sa personnalité – je me permets de tirer une conclusion.

Que dans tout le canton, à tous les échelons de l'enseignement, l'on manifeste les uns envers les autres estime et compréhension. Que le dialogue engagé se poursuive, mais dans un esprit de réciproque amitié. Juger, critiquer, voire jalouser ne sont pas particulièrement les signes distinctifs d'un esprit supérieur. La quasi totalité d'entre nous, enseignants des degrés primaire et secondaire, sommes bien conscients de faire partie d'un même corps, avec les mêmes soucis et le même idéal. Soyons donc unis. Et lorsque nous entamons le dialogue, faisons-le en amis, sans jugements arbitraires ni argumentation douteuse.

Jean-Marie Barras

PHOTO - CINE - PROJECTION
Hans Schmid & Fils
Pérolles 24 FRIBOURG Tél. 25181

chapellerie chemiserie
Sauser Reichlen
rue de Romont Fribourg.

albin baeriswyl sa FRIBOURG
CHAUFFAGES CENTRAUX
INSTALLATIONS SANITAIRES
AV. ST-PAUL 13 - ✆ (037) 21565
SUCC. A ESTAVAYER-LE-LAC

Pour tous vos imprimés
une seule adresse
Imprimerie St-Paul
Fribourg

bien achalandé
vend bon
marché
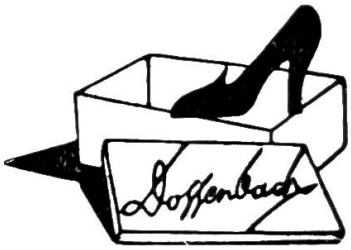

Aux Arcades et Rue de Romont 14, **Fribourg**
Aux Arcades, **Moral**